



Retour sur les événements du 28 février à Auteuil

Boulogne-Billancourt, le 2 mars 2017 –

Ce mardi 28 février 2017, la réunion à Auteuil a été annulée en raison d'un mouvement social. Jusqu'au dernier moment, France Galop a compté sur le sens des responsabilités des partenaires sociaux, et cru à la possibilité de dialogue et de concertation pour éviter cette annulation préjudiciable aux professionnels ayant fait le déplacement, à leur personnel et aux chevaux.

Au cœur de ces discussions entre la Direction Générale de France Galop et les syndicats, le projet de mutualisation d'une partie des personnels des trois hippodromes de France Galop, situés dans l'Ouest parisien (Auteuil, Longchamp et Saint-Cloud). Cette mutualisation s'inscrit dans le Projet d'Entreprise de France Galop qui vise à dynamiser son fonctionnement et à optimiser ses coûts.

Olivier Delloye, directeur général de France Galop précise : « *Compte tenu de la proximité géographique des trois champs de courses concernés, d'une charge de travail inégale dans les fonctions électricité et maintenance sur ces sites et de la réouverture prochaine de Longchamp, ce projet est nécessaire et bénéfique, tant à France Galop qu'aux personnels concernés. Comme nous l'avons déjà annoncé, il ne comporte aucune remise en cause des accords de temps de travail.* »

Le projet de mutualisation répond à une logique de mise en commun des équipes électricité et maintenance et des moyens techniques dédiés (ateliers), soit 30 personnes sur les 120 employées sur les trois hippodromes gérés par France Galop. Le personnel travaillant à l'entretien des pistes demeure dédié à chaque hippodrome.

Les équipes électricité et maintenance de chaque hippodrome, exerçant des métiers identiques, pourraient être regroupées au sein d'un pôle de maintenance opérationnelle qui interviendrait sur ces hippodromes relativement proches géographiquement (la distance maximale entre deux sites est limitée à 4 kilomètres).

Cette optimisation de l'organisation permettrait notamment d'assurer la réouverture de l'hippodrome de Longchamp, actuellement fermé pour travaux, avec des équipes techniques mutualisées, une charge de travail mieux répartie et une meilleure planification des chantiers de maintenance.

La concertation sur ce projet a été initiée en juillet 2016. Le projet de mutualisation d'une partie des équipes a fait l'objet de présentations régulières aux instances représentatives du personnel (3 CCE), aux partenaires sociaux (3 réunions de concertation), ainsi que de régulières réunions avec les encadrements des hippodromes concernés. Le projet, soumis

aux instances respectives, est désormais présenté sur chaque site dans le cadre de procédures d'information et consultation qui se dérouleront sur une période d'au moins 3 mois.

Le dialogue social autour de ce projet est l'une des conditions de sa réussite, avec la responsabilité partagée et assumée d'entreprendre les réformes nécessaires pour l'avenir de France Galop.